



PREMIER DEGRÉ D'ÉTUDES SECONDAIRES

1^{ère} année commune en IMMERSION



2^{ème} année commune en IMMERSION

FORMATION COMMUNE

	Heures/semaine
Français	6
Mathématique	4
Néerlandais ou Anglais	4
Sciences	3
Étude du milieu	4
Religion catholique	2
Éducation physique	3
Éducation plastique	1
Éducation par la technologie	1

FORMATION COMMUNE

	Heures/semaine
Français	5
Mathématique	5
Néerlandais ou Anglais	4
Sciences	3
Étude du milieu	4
Religion catholique	2
Éducation physique	3
Éducation plastique	1
Éducation par la technologie	1

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Informatique	2
Art culinaire	2

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Informatique	2
Art culinaire	2

RENFORCEMENT

Français	1
Mathématique	1

TOTAL 32

ou 34 heures (avec renforcement)

TOTAL 32

Conditions d'admission

- Avoir obtenu le CEB au terme de la 6^{ème} année primaire.
- Avoir suivi une 1^{ère} année différenciée et obtenu le CEB.

Conditions d'admission

- Avoir suivi une 1^{ère} année commune en immersion.

Documents à fournir

- Attestation de la dernière école fréquentée ;
- Photocopie de la carte d'identité ;
- Pour les élèves étrangers :
 - ✓ photocopie de la carte d'identité r/v,
 - ✓ composition de famille avec filiation.

Documents à fournir

- Attestation de la dernière école fréquentée ;
- Photocopie de la carte d'identité ;
- Pour les élèves étrangers :
 - ✓ photocopie de la carte d'identité r/v,
 - ✓ composition de famille avec filiation.



Frais Scolaires 1^{ère} année commune en IMMERSION



Frais Scolaires 2^{ème} année Commune en IMMERSION

Frais de fonctionnement 1^o
C

Frais Obligatoires

Fourniture des photocopies	50,00 €
Education physique (salle, escalade, piscine,...)	27,50 €
Prêt et fourniture de petit matériel et outillage	12,50 €
Activités culturelles (cinéma, journée sportive,...)	10,00 €
Total	100,00 €

Frais Facultatifs (variables en fonction des années)

Estimation du coût des voyages (lieu, date à définir)	20,00 €
Manuel(s) scolaire(s)	70,00 €

Total à prévoir en fonction des activités 190,00 €

Frais de fonctionnement 2^o
C

Frais Obligatoires

Fourniture des photocopies	50,00 €
Education physique (salle, escalade, piscine,...)	27,50 €
Prêt et fourniture de petit matériel et outillage	12,50 €
Activités culturelles (cinéma, journée sportive,...)	10,00 €
Total	100,00 €

Frais Facultatifs (variables en fonction des années)

Estimation du coût des voyages (lieu, date à définir)	20,00 €
Manuel(s) scolaire(s)	70,00 €

Total à prévoir en fonction des activités 190,00 €

Les frais obligatoires comprennent: la fourniture des photocopies, les droits d'auteurs, le matériel spécifique à chaque section, le matériel individuel mis à la disposition des élèves et les cours d'éducation physique.

Les autres frais éventuels sont facturés au prix coutant et au cas par cas en fonction des années. Ceci permet de centraliser toutes les dépenses, d'éviter les échanges d'argent liquide avec les titulaires ou professeurs et justifient toutes vos dépenses.

Chaque élève se verra adresser une facture personnalisée. Néanmoins nous vous invitons à payer les frais obligatoires dès la rentrée scolaire, soit le 1er septembre. Le paiement des sommes dues supérieures à 200 € peut toutefois être fractionné, à condition de régler un acompte et de s'engager à verser 6 mensualités par la suite.

Compte bancaire de l'école Iton Saint-Jacques a.s.b.l.
IBAN BE98 7320 2797 9093 - BIC CREGBEBB
Communication - Nom Prénom Classe

a.s.b.l. Institut Iton Saint-Jacques

rue des Carmes 12 – 5000 Namur T : 081 25 37 80 – 81 F : 081 22 61 87
www.ilonstjacques.be info@ilonstjacques.be Matricule 251/9.236.027 BCE 0843.184.231 (RPM Namur)